



LES ASPECTS SPECIFIQUES DE LA PAIE

Contexte

La gestion de la paie est une fonction essentielle au sein de toute organisation, garantissant le respect des obligations légales à l'appui d'une compréhension approfondie des éléments clés de la paie, des calculs de rémunération aux obligations sociales et fiscales.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre l'impact et la gestion des absences en paie
- Maitriser le calcul de l'indemnisation de certaines absences

Contenu

- Les méthodes de gestion des absences**
 - Gestion des absences selon la méthode réelle : en heures ou en jours
 - Gestion des absences selon la méthode forfaitaire : en heures ou en jours calendaires, ouvrables ou ouvrés
- Les congés payés**
 - L'acquisition des congés payés
 - Le calcul de l'indemnité de congés payés
- Les arrêts de travail**
 - Les indemnités journalières de la Sécurité Sociale
 - Le complément de salaire
 - L'établissement de la fiche de paie
- Le solde de tout compte d'un salarié**
 - Calcul et nature des indemnités à verser
 - Documents à remettre au salarié

Les participants sont invités à se munir d'une calculatrice pour pouvoir réaliser les cas pratiques qui seront proposés.

Session mutualisée avec l'URIOPSS Bretagne

JE M'INSCRIS



Date(s) & Lieu(x)

6 juin 2025
9h30 - 12h30 - 13h30 - 16h30

Classe virtuelle

Durée

1 jour - 6 heures

Tarif(s)

320 € - Adhérent
395 € - Non-adhérent

Public

Personnel en charge des ressources humaines, gestionnaires de paie

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants
Animation en visio-conférence via Teams ou LMS
Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Formatrice spécialiste de la paie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

